

REUNION DES CONSEILS PASTORAL ET ECONOMIQUE du Groupement paroissial de PONT D'AIN - Le mercredi 18 juin 2025

Etaient présents :

Pour le Conseil pastoral : P. Jean MPONGO, P. Vincent-de-Paul MALONGA, Benoît BOSSU, Pierre-Yves CHAZEAUD, Sylvie DULIEUX, Yvan GAUTHIER, Daniel REVAUD, Jean-Claude TURQUOIS.

Pour le Conseil économique : Henri de BOISSIEU, Renato COLLINO, Françoise LEFEVRE, Pascal RAVAUX.

Absents excusés : Adeline BLOY, Evelyne BOLLIET, Isabel GONON, Thierry GONON, Flavie LEVÊQUE, Sœur Myriam, Viviane GRAS.

Temps de prière

L'Évangile de ce jour : Matthieu 6, 1-6 ; 16-18

Bilan de l'année pastorale 2024-2025 : les aspects positifs

Cette dernière rencontre de l'année pastorale est destinée à dresser un bilan, en mettant en valeur les aspects vécus comme positifs, et en attirant l'attention sur les points pouvant être améliorés ou corrigés l'an prochain.

Au positif, on note :

- Le fait que les deux conseils se soient souvent réunis ensemble, notamment pour des questions sensibles, ou lorsque les points à l'ordre du jour ont un impact fort à la fois sur la pastorale et les questions économiques (exemple, préparation de l'AG paroissiale, bilan de l'année...) ; cependant, garder en mémoire que ce ne peut être systématique, car selon le droit canonique et le statut diocésain des Conseils (EPA Mai 2016), le CEP doit pouvoir décider de manière indépendante.
- La qualité des échanges au sein des Conseils, chacun ayant pu s'exprimer, être écouté. La manière de gérer les questions délicates telles que la chapelle de l'Orme ou l'oratoire du gîte de St Martin du Mont a donné lieu à des échanges constructifs et à de bonnes décisions, en lien avec notre diocèse.
- L'organisation de la préparation collective au mariage des couples devant s'unir durant l'année, ceci malgré le départ de Jean-Marc et Christine Félix, qui assuraient ce service. Une nouvelle équipe a été constituée, un outil simple et efficace a été trouvé grâce à Flavie Lévêque, chacun s'est investi dans la mesure de ses possibilités. Les fiancés se sont montrés satisfaits de cette formule. Benoît Bossu note qu'il faut constamment veiller à ce que le service ne repose pas sur un nombre restreint de personnes, l'absence ou le départ de quelques-uns aboutissant alors à un blocage. À cet égard, veiller à intégrer de nouveaux couples à ce service.
- L'avenir de l'école St Joseph, dont on craignait qu'elle disparaisse par manque d'effectifs, a reçu le soutien de 18 nouveaux élèves inscrits. Le soutien scolaire apporté par les membres du Secours catholique durant l'année a également été un apport très positif pour la vie de l'école. À noter qu'une nouvelle directrice prendra ses fonctions à partir de la rentrée 2025.
- Les baptêmes en âge scolaire durant la messe dominicale ont été des temps forts de la vie de la communauté chrétienne. Les rencontres d'aumônerie vécues le dimanche matin ont contribué à la participation des jeunes à la messe : à refaire en 2025-2026. L'implication des enfants dans les lectures liturgiques et le service d'autel a été encouragée cette année.
- La messe « point fixe » à Pont d'Ain le dimanche à 10h45 contribue à une meilleure visibilité de la communauté chrétienne, notamment pour le public « jeune ». La question demeure toutefois discutée quant à la place donnée aux célébrations dans les autres églises du Groupement.
- La proposition de l'apéritif et du repas partagé le 3^{ème} dimanche du mois a apporté davantage de convivialité, et certains adultes demandant un sacrement (catéchumènes, parents de jeunes enfants à baptiser, couples se mariant dans l'année) ont pu à cette occasion échanger avec des membres de la communauté chrétienne et s'y sentir mieux intégrés. Attention toutefois à ce que l'engagement pour organiser ces temps forts ne diminue pas. Un par mois paraît difficile à tenir dans la durée... Peut-être passer à un tous les deux mois ou un par trimestre, et proposer un « thème » pour certaines rencontres : raclette, crêpes... ce qui motive davantage pour l'organisation.
- La présentation des différentes équipes (cette année Secours catholique, Renouveau, équipes du Rosaire...) est appréciée ; elle permet que leur présence et leur action soit mieux connue.
- L'ouverture des églises est importante (Jujurieux depuis longtemps, et cette année en plus Pont d'Ain, avec un cahier permettant aux visiteurs d'exprimer une prière, une demande... Merci à tous ceux qui ouvrent et ferment). Merci aussi à Hervé, le nouveau sacristain à Pont d'Ain.
- L'accueil lors des messes dominicales a fait l'objet d'un effort particulier, notamment pour bien accueillir les familles qui sont incitées (initiative de notre curé, le P. Jean) à participer à deux messes paroissiales lorsqu'elles demandent un sacrement. Mais l'équipe d'accueil doit s'étoffer encore davantage en 2025-2026.

- L'aménagement du presbytère a été grandement amélioré durant cette année pastorale ; réfection de la cuisine des prêtres, achat d'un frigidaire et d'une machine à café pour la salle St François de Sales... Sans oublier le don d'une fidèle d'une cafetière pour la salle JP II et l'acquisition d'un aspirateur de grande qualité facilitant le nettoyage régulier des églises. Achat d'un photocopieur neuf pour le secrétariat (l'ancien va à Poncin). Et en perspective, l'acquisition d'une sono avec micro portatif.

Bilan de l'année pastorale 2024-2025 : les points d'attention

- Un mot d'ordre devrait rester présent dans nos têtes durant l'année prochaine : « on embauche ! » Les besoins sont en effet multiples : pour la catéchèse, l'aumônerie, la préparation des funérailles, l'animation des messes en maison de retraite, le secrétariat, l'accompagnement des catéchumènes adultes, la préparation au baptême des jeunes enfants (les équipes actuelles restent fidèles mais ressentent de l'usure...). Tous sont appelés à « repérer » des personnes pouvant rendre des services, mais la mission d'appeler reste celle du Curé, qui exerce son discernement.
À cet égard, les membres du Conseil notent qu'il y a toujours un risque de se sentir « propriétaire » d'une mission paroissiale, ce qui entraîne une fragilité pour l'avenir du service lorsqu'une personne part ou arrête, ainsi qu'un déficit d'échanges et d'idées préparant un renouvellement.
- Le père Jean rappelle que le début de l'année pastorale a été difficile pour lui (mémoire de Priay en pleine célébration eucharistique couplant le trouble à l'ordre du culte, départ de Jean-Marc Félix comme diacre...)
- Le temps du Carême cette année dans notre Groupement n'a pas donné lieu à un véritable investissement ; la participation aux actions a été plus faible, les initiatives moins nombreuses, même si certains sont restés fidèles (chemins de Croix) ; le thème de l'action de Carême a sans doute été choisi trop tard, ce qui a nui à la mobilisation (y penser dès l'Assemblée paroissiale en octobre ?)
- La question du planning des messes reste un éternel sujet de tensions... Mais y a-t-il une solution qui puisse satisfaire tout le monde ? En tout cas cette question se posera différemment en l'absence d'un vicaire dans le Groupement et avec la participation toujours aléatoire du prêtre auxiliaire... Par exemple, faudra-t-il maintenir les messes à 9 heures le dimanche ?
- La question du terrain diocésain de Pont d'Ain, abordée en décembre 2024 et janvier 2025, est restée en suspens, à cause de l'attente d'une décision de la municipalité. Question à reprendre durant la prochaine année pastorale.
- Penser à l'invitation des couples mariés cette année lors d'une soirée de « retrouvailles » (en général fin novembre), qui est toujours conviviale et permet aux couples de garder un contact avec la communauté chrétienne.
- Sur le plan économique, Françoise Lefebvre soulève trois points :
 - o La fonction « scanner » n'a pu être installée sur le nouveau photocopieur, faute de connaître les mots de passe. À cet égard, il faut prendre des dispositions pour les stocker.
 - o La politique des achats : le recours plus systématique au Cèdre doit-il être préconisé ? En particulier pour l'approvisionnement des églises chauffées au fuel (le recours au Cèdre nécessite de s'organiser en vue d'une tournée unique de livraison du fuel). Françoise demande à connaître des correspondants pour chaque paroisse.
 - o Collecte future des quêtes : ne faut-il pas passer au terminal « carte bleue » ? Le groupement de Villereversure a expérimenté cette solution, voir le bilan qui en résulte.

Questions diverses

- La « Nuit des églises » : organisation pratiquement finalisée, avec l'investissement d'une équipe très motivée. Un acompte de 800 euros est à payer aux musiciens pour le concert à Pont d'Ain le 5 juillet. À noter que la collecte « au chapeau » lors de ce concert sera au bénéfice de la paroisse.
- Départ du Père Jean : le 31 juillet ; une rencontre aura lieu le 1^{er} juillet (20h) pour s'organiser
- Installation comme Curé du Père Vincent-de-Paul : le samedi 13 septembre 18h, messe à Pont d'Ain.
- Caroline Tchao (catéchumène dans notre Groupement) souhaite pouvoir disposer de la salle de caté de St Jean pour organiser des cours de théâtre. Les modalités pratiques sont à discuter (clés, assurance, prix demandé pour la location...). Daniel rencontre Caroline le 25 juin à ce sujet.

Prochaine date de réunion CPP-CEP à fixer, à la rentrée 2025, notamment pour préparer l'Assemblée générale du 19 octobre 2025.